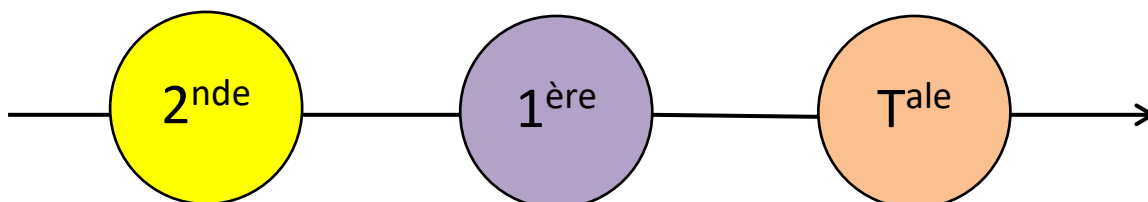


# Parcours Avenir

Livret Personnel d'Orientation

Classe de première MEI

orientation  
livret  
personnel  
brevet  
réfléchir  
choix  
université  
construire  
lycée  
collège  
métiers  
connaître  
baccalauréat  
s'informer  
professionnel  
emploi  
activités  
filières  
stage  
diplômes  
licence  
information



- **Sommaire du LPO 1<sup>ère</sup>**

1. [La poursuite d'études après le baccalauréat](#)  
[Maintenance des équipements industriels](#) p3
2. [Sources d'information sur l'orientation](#) p7
3. [Les différentes procédures d'inscription](#)  
[\(Parcoursup et hors Parcoursup\)](#) p8
4. [Etre actif pour son projet d'orientation](#)  
[\(JPO, Semaine de l'orientation et entretiens\)](#) p10
5. [Le\(s\) entretien\(s\) d'orientation](#) p12
6. [Les projets au LTHM](#) p14
7. [Les compétences extra-scolaires](#) p15
8. [Les biographies d'un professionnel](#)  
[pendant le stage](#) p16
9. [Synthèse du projet d'orientation en fin de 1<sup>ère</sup>](#) p18
10. [Autres activités](#) p19

- La poursuite d'études après le baccalauréat MEI

Je m'informe sur les possibilités d'orientation scolaire (Monaco, France) après le baccalauréat professionnel MEI.

## [1 – Les Brevets de Technicien Supérieur \(BTS\) \(+2 années après baccalauréat\).](#)

Le BTS est la voie d'études supérieures, proposée en lycée ou école, la plus adaptée après la formation du baccalauréat professionnel.

C'est une formation qui permet d'intégrer le marché du travail ou éventuellement de poursuivre les études.

Sélection sur dossier scolaire (dossier de 1<sup>ère</sup> et de terminale), CV et lettre de motivation.

Dans les Alpes-Maritimes :

Site [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

Pour les formations suivantes, le contenu professionnel est adapté au baccalauréat professionnel MEI

[BTS Assistant technique d'ingénieur](#)

[BTS Contrôle industriel et régulation automatique](#)

[BTS Maintenance des systèmes option A systèmes de production](#)

- La poursuite d'études après le baccalauréat MEI

## 1 – Les Brevets de Technicien Supérieurs (BTS) (suite).

Pour les formations suivantes, le contenu professionnel est moins adapté au baccalauréat professionnel MEI

[BTS Conception des processus de réalisation des produits option A production unitaire](#)

[BTS Conception des processus de réalisation des produits option B production sérielle](#)

[BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques](#)

[BTS Maintenance des systèmes option B systèmes énergétiques et fluidiques](#)

[BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques](#)

[BTS Electrotechnique](#)

[BTS Europlastics et composites](#)

[BTS Services informatiques aux organisations option A solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux](#)

[BTS Services informatiques aux organisations option B solutions logicielles et applications métiers](#)

[BTS Systèmes numériques option A informatique et réseaux](#)

[BTS Systèmes numériques option B électronique et communications](#)

[BTS Management opérationnel de la sécurité](#)

Autres BTS éventuels.

- La poursuite d'études après le baccalauréat MEI

## 2 – Autres voies.

- [Les Bachelors Universitaires de Technologie \(BUT\) \(+3 années après baccalauréat\).](#)

Le BUT est une voie d'études supérieures, proposée en Institut Universitaire de Technologie (IUT), difficile d'accès après la formation du baccalauréat professionnel. Le BUT est une formation qui permet d'intégrer le marché du travail ou éventuellement de poursuivre les études.

Après 2 années d'études, il est possible de s'orienter vers le marché du travail ou vers d'autres formations si le diplôme intermédiaire est obtenu : le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) (+2 années après le baccalauréat).

Sélection sur dossier scolaire (dossier de 1<sup>ère</sup> et de terminale), CV et lettre de motivation.

- [L'université : la Licence \(+3 années après baccalauréat\).](#)

La licence universitaire est une voie d'études supérieures, proposée dans les facultés à l'université, peu adaptée après la formation du baccalauréat professionnel.

C'est une formation générale dans un domaine qui permet la poursuite des études en Master (+5 années après baccalauréat). La spécialisation est progressive.

Aucune sélection, l'obtention du baccalauréat est suffisante pour s'inscrire en Licence à l'université sous réserve de places disponibles. Un parcours adapté peut conditionner l'admission.

- La poursuite d'études après le baccalauréat MEI

## 2 – Autres voies (suite).

- [Les écoles spécialisées \(+1 à +5 années après baccalauréat\).](#)

Les écoles spécialisées sont des voies d'études supérieures qui peuvent éventuellement être adaptées en fonction de la filière professionnelle et de l'école envisagée.

Ce sont des formations professionnelles dans un domaine professionnel précis qui permettent d'intégrer le marché du travail ou éventuellement de poursuivre les études.

Sélection sur dossier scolaire (dossier de 1<sup>ère</sup> et de terminale), CV et lettre de motivation et/ou sur concours et/ou entretien de motivation.

Les écoles spécialisées présentes à Monaco :

[L'Institut de Formation en Soins Infirmiers \(IFSI\) du Centre Hospitalier Princesse Grace \(CHPG\) \(domaine de la santé\)](#)

[L'Ecole Supérieure d'Arts Plastiques de la ville de Monaco - Pavillon Bosio \(domaine de l'art et des arts appliqués\)](#)

[L'International University of Monaco \(domaines tertiaire administratif, commercial, communication\)](#)

D'autres écoles dans d'autres domaines existent dans les Alpes-Maritimes et ailleurs.

- Sources d'information sur l'orientation

- Au lycée technique et hôtelier de Monaco :
  - [Les documentalistes du Centre de Documentation et d'Information \(CDI\).](#)
  - Les professeurs et notamment le professeur principal.
  - Les directeurs délégués aux formations et les conseillers d'éducation.
  - [Le conseiller d'orientation.](#)
- A Monaco :
  - Le [Centre d'Information de l'Education Nationale \(CIEN\).](#)
  - La [cellule emploi-jeunes.](#)
  - La [commission d'insertion des diplômés.](#)
- Sur internet :
  - Les sites traditionnels sur l'orientation (voir LPO seconde, page 3).
  - [Le site Parcoursup comme outil d'information.](#)
  - [Le dossier ONISEP Après le baccalauréat.](#)
  - [Les formations en ligne ouvertes à tous \(MOOC\) sur l'orientation.](#)

- Les différentes procédures d'inscription

Je m'informe sur les procédures d'inscription post-baccalauréat.

## **1 – Les formations à demander sur le site**

[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr).

Ces formations sont EXCLUSIVEMENT proposées en France.

A noter que le lycée technique et hôtelier propose un accompagnement particulier pour l'inscription sur le site mais que les vœux à émettre relèvent de la responsabilité de la famille et de l'élève.

## **2 – Les formations à demander hors du site**

[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr).

### 2.1. Les formations à Monaco.

Les formations proposées à Monaco (excepté l'IFSI du CHPG), BTS Support à l'action managériale et BTS Comptabilité et gestion au lycée Albert Ier, BTS Management en hôtellerie-restauration au lycée technique et hôtelier, l'Ecole Supérieure d'Arts Plastiques – Pavillon Bosio et l'International University of Monaco sont accessibles par un recrutement propre à chaque établissement qui les propose : s'informer sur le site des établissements à la rubrique « admissions » par le biais du LPO 1<sup>ère</sup> (pages 3 et 6).



- Les différentes procédures d'inscription

## 2 – Les formations à demander hors du site

[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr) (suite).

### 2.2. Les formations en France à demander hors du site [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr).

D'autres formations proposées dans des établissements français sont accessibles par un recrutement propre à chaque établissement qui les propose : s'informer sur le site des établissements à la rubrique « admissions ».

### 2.3. Les formations à l'étranger.

Les formations à l'étranger sont éventuellement accessibles en fonction du pays envisagé, du niveau de langue du pays envisagé et de l'adéquation entre la formation suivie au lycée technique et la formation envisagée dans le pays en question.

De nombreuses informations sont accessibles sur [ce site](#) en ce qui concerne les pays d'Europe.

D'autres informations sont accessibles sur [ce site](#) et sur [celui-ci](#) en ce qui concerne les Etats-Unis.

A noter qu'un accompagnement peut être proposé en fonction du profil pour ce type d'orientations.

- **Etre actif pour son projet d'orientation**

Je prends en main ma réflexion sur l'orientation scolaire et professionnelle.

## **1 – Les journées portes ouvertes des établissements et les salons d'orientation.**

Dans l'objectif de choisir sa formation en connaissance de cause mais aussi pour montrer sa motivation en vue d'une éventuelle sélection, il est utile de se déplacer lors des journées portes ouvertes des établissements qui proposent la ou les formation(s) envisagée(s).

Pour rester informé des dates de ces journées, il faut consulter le site internet des établissements (éventuellement appeler le secrétariat de l'établissement). En ce qui concerne les établissements de l'académie de Nice, une page sur le site régional de l'ONISEP est disponible et référence ces dates (agenda de l'orientation).

Vous pourrez trouver également sur ce site les dates des manifestations sur l'orientation : salon Studyrama, salon du lycéen et de l'étudiant, etc...

## **2 – La semaine de l'orientation.**

Proposé à tous les lycéens des classes de 1<sup>ère</sup> du lycée technique et hôtelier de Monaco, cet événement a pour but de vous faire découvrir les formations de l'enseignement supérieur et des secteurs professionnels par le biais de rencontres avec des responsables de formation, d'anciens lycéens et des professionnels.

- Etre actif pour son projet d'orientation

## 3 – L'entretien personnalisé d'orientation.

Réfléchir sur son orientation demande d'être actif dans sa recherche d'informations. Il faut également prendre des avis de plusieurs personnes pour pouvoir s'enrichir de points de vue différents (les proches, les professionnels, les enseignants, les amis...).

Il faudrait également pouvoir faire le point avec le conseiller d'orientation avant la classe de terminale dans l'objectif de pouvoir bénéficier d'un avis supplémentaire sur ses projets et de commencer à élaborer une stratégie d'orientation qui permettra de réaliser ses objectifs.

Vous pouvez prendre contact, vous et/ou votre famille, avec M. Gori, conseiller d'orientation au lycée technique et hôtelier :

- Par courriel : [rgori@gouv.mc](mailto:rgori@gouv.mc)
- Par téléphone : +377 98988246
- Au bureau 419 : lundi, mardi, jeudi et vendredi au 4<sup>ème</sup> étage du lycée technique en face du CDI.

- **Le(s) entretien(s) d'orientation**

- Durant votre scolarité au LTHM, des entretiens liés à vos projets d'orientation scolaire et professionnelle auront lieu. Les interlocuteurs privilégiés au sein du Lycée sont le professeur principal et le conseiller d'orientation-psychologue. Si vous avez pu bénéficier d'un ou plusieurs entretiens d'orientation durant votre année de 1<sup>ère</sup>, vous pouvez synthétiser les informations sur cette page.

- **Nombre d'entretien(s) et interlocuteur(s)**

.....  
.....

- **Projet de formation**

.....  
.....  
.....  
.....

- **Projet professionnel**

.....  
.....  
.....  
.....

- **Choix du module Terminale : insertion professionnelle ou poursuite d'études**

.....  
.....  
.....  
.....

- Le(s) entretien(s) d'orientation

- Résultats scolaires

.....  
.....  
.....  
.....

- Travail et conduite

.....  
.....  
.....  
.....

- Centres d'intérêt

.....  
.....  
.....  
.....

- Démarches effectuées

.....  
.....  
.....  
.....

- Démarches à effectuer

.....  
.....  
.....  
.....

## • Projets individuels et/ou collectifs au LTHM

- Il est utile de répertorier votre participation à des projets individuels et/ou collectifs pendant cette année de 1<sup>ère</sup> afin de mettre en valeur ces expériences pour votre poursuite d'études et/ou votre insertion professionnelle.

<u>Projet</u>	<u>Objectif du projet</u>	<u>Compétences développées</u>
Projet n°1		
Projet n°2		
Projet n°3		
Projet n°4		

## • Compétences extra-scolaires

- Vous avez forcément développé des compétences hors de votre formation au LTHM pendant cette année de 1<sup>ère</sup>.  
Vous pouvez les lister car ces compétences vous seront utiles pour votre poursuite d'études et/ou votre insertion professionnelle.

<u>Compétence</u>	<u>Dans quel cadre</u>	<u>Précisions</u>
Compétence n°1		
Compétence n°2		
Compétence n°3		
Compétence n°4		

- Pendant le stage : biographie d'un professionnel

Je prends le temps d'interroger un professionnel de la structure dans laquelle j'effectue ma période de formation en milieu professionnel au sujet de ses parcours. Je m'exprime à ce sujet ensuite par rapport à mes projets.

## **Parcours scolaire (études, diplômes, résultats, écoles...)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## **Parcours professionnel (métiers, emplois, compétences, entreprises...)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## **Avis personnel**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



- Pendant le stage : biographie d'un professionnel

Je prends le temps d'interroger un professionnel de la structure dans laquelle j'effectue ma période de formation en milieu professionnel au sujet de ses parcours. Je m'exprime à ce sujet ensuite par rapport à mes projets.

## **Parcours scolaire (études, diplômes, résultats, écoles...)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## **Parcours professionnel (métiers, emplois, compétences, entreprises...)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## **Avis personnel**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Synthèse du projet d'orientation en fin de 1<sup>ère</sup>

## 1- Secteurs professionnels et métiers envisagés.

.....

.....

.....

.....

.....

## 2- Après le baccalauréat.

### 2.1. Emplois et métiers envisagés après le baccalauréat.

.....

.....

.....

.....

.....

### 2.2. Filières d'études envisagées après le baccalauréat.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 3- Compétences extra-scolaires développées.

.....

.....

.....

.....

.....

